

Gland, le 9 décembre 2022

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 8 décembre 2022

Présidence : M. Rupert Schildböck

LE CONSEIL COMMUNAL

vu	le préavis municipal n° 33 relatif à la demande de crédit pour la création de trois
	points de rencontre d'urgence (PRU) en cas de pénurie d'énergie;

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

d'accepter l'amendement proposé par la Municipalité consistant à réduire le montant du crédit à CHF 70'000.-;

- I. d'autoriser la Municipalité à mettre en place les mesure d'urgence et les dépenses qui en découlent:
- II. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2023 représentant au total une augmentation de charges de CHF 202'500. 70'000.-;
- III. la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

CHF
Excédent de charges prévu au budget 2023 3'317'750.Amendements au budget 2023 selon préavis municipal n° 33
Excédent de charges selon budget et amendements au budget 2023
selon préavis municipal n° 33 3'387'750.-

Conformément aux articles 162 et ss LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :	La secrétaire :

Rupert Schildböck Karine Teixeira Ferreira